

**AVANT - PROJET DE DOCUMENT**  
**POUR L'EXECUTION DES ACTIVITES**  
**DU FAIB**  
**POUR LA PERIODE TRANSITOIRE**  
**(JANVIER à JUIN 1992)**

**I CONTEXTE**

La promotion des initiatives de base et le développement à cette fin, d'une collaboration étroite avec les ONG, expression de la volonté politique du Chef de l'Etat et du Gouvernement du Sénégal, ont nécessité la conception, la mise en place et l'exécution d'un Fonds d'Aide pour appuyer les Initiatives à la Base. Ce Fonds, que le Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D.) s'est engagé à soutenir prévoyait le financement et le suivi de micro-projets de développement participatif à la base ainsi que la mise en place d'un système d'information devant permettre une meilleure connaissance des buts qu'elles poursuivent, de leur organisation, de leurs modes d'intervention et de leurs activités sur le terrain et une meilleure coordination entre elles.

C'est ainsi que depuis son démarrage en Mars 1988 jusqu'à nos jours, le projet a permis de :

a) mettre en place un système informatique accessible aux différents partenaires pour le développement, tels l'Administration, les bailleurs de fonds, les ONG et le public. Plusieurs banques de données relatives à l'intervention des ONG dans le pays ont été créées grâce à la collecte de données effectuée à travers tout le pays par des enquêteurs choisis au sein du Ministère de tutelle. Les informations ainsi recueillies ont abouti à l'élaboration de deux sortes de répertoires, l'un sur l'identification des ONG (environ 140 ONG répertoriées), l'autre relatif aux projets réalisés par ces ONG (environ 235 projets répertoriés).

*sur 183 agrées  
166 ONG*

Outre l'élaboration de ces documents, les banques de données permettent de répondre au besoin d'informations dont le système est souvent l'objet, en

éditant des états tels la liste des ONG par secteur d'activités, par zone d'interventions ainsi que leurs réalisations.

- par ailleurs, le projet vient de se doter d'un réseau informatique composé d'un serveur auquel sont reliés cinq postes de travail permettant à plusieurs utilisateurs (Ministre, Cabinet, Chef du Service du Développement Communautaire, Expert en information et informaticien du Projet FAIB) de disposer d'une même base de données à un instant donné, d'informations actuelles sur les usagers notamment les ONG et les groupes - cibles.

Ce réseau présente comme avantages :

- la possibilité d'effectuer des consultations à distance
- la rapidité des mises à jour
- une plus large diffusion de l'information.

b) le projet a également permis de mettre en place un Fonds destiné à financer des micro-projets sur le terrain et sa structure opérationnelle. Ce Fonds est piloté par un Comité de gestion comprenant le P.N.U.D, le CONGAD et le Gouvernement qui se réunit, chaque fois que de besoin, pour veiller à la bonne exécution des actions à mener et par conséquent, à la réalisation des objectifs.

Les décisions du Comité sont préparées et exécutées par le Secrétariat Exécutif.

Les activités du Fonds sont soutenues par des documents officiels approuvés par le Comité. Il s'agit notamment des statuts (note technique sur le Fonds et critères d'éligibilité des ONG, des organisations villageoises et des produits), les requêtes-types, les contrats-types ONG/Comité de gestion, le système de suivi et d'évaluation.

A ce jour, 17 micro-projets ont été financés, couvrant l'intégralité du territoire et sont en cours d'exécution. Ils touchent des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'élevage, les petites entreprises et industries, le développement rural intégré. Ces projets sont encadrés sur le terrain par des ONG locales.

## II JUSTIFICATION

Dans l'ensemble , les objectifs fixés jusqu'ici ont été atteints dans la mesure où la majorité des activités ont été réalisées et compte - tenu des résultats obtenus.

Ainsi , pour ce qui est du volet "Banque de données", des disquettes relatives à l'intégralité du travail effectué au niveau du système informatique (notamment identification des ONG et informations relatives à leurs activités dans le pays) sont disponibles et accessibles à tous les utilisateurs. La disponibilité conséquente des informations relatives au nombre d'ONG évoluant au Sénégal à leur identité , à leurs objectifs, à leurs activités, à leurs zones d'intervention et aux projets que ces O.N.G. réalisent, a permis une meilleure connaissance de ces organismes et une concertation permanente entre les différents partenaires de développement à la base qui ont abouti au renforcement de leur coopération.

En ce qui concerne le volet "Micro-réalisations", le lancement et le suivi de micro-projets ont favorisé, dans une certaine mesure, la participation effective des collectivités au processus de développement national.

En effet, les organisations de base ont commencé à bénéficier des avantages des micro-projets à savoir, notamment, des revenus supplémentaires tirés des activités et la formation dispensée par les ONG.

Le FAIB constitue, à ce titre, une réponse au souci des ONG nationales qui sont sans cesse, l'objet de sollicitations pour financement de la part des regroupements à la base et qui, malheureusement du fait de la faiblesse sinon de l'inexistence de leurs moyens, ne peuvent y répondre favorablement.

Par ailleurs, le nombre accru de requêtes que le Comité de gestion du projet continue de

recevoir dénote l'intérêt manifesté par les groupement à la base.

Ainsi donc, au delà des objectifs physiques prévus, le projet FAIB a favorisé une nette amélioration de la collaboration entre le Gouvernement, le PNUD et les ONG et a même servi de modèle pour la mise sur pied de projets tels que le "Réseau Afrique 2.000".

De même, lors de la consultation régionale entre les directeurs des projets FAIB de la sous-région (Lomé, Septembre 1991), le projet FAIB/SENEGAL a été cité en exemple et a engendré des initiatives allant dans le sens de l'instauration d'un cadre d'échanges et de coopération avec des projets homologues.

De tels résultats justifient la consolidation des acquis de la phase expérimentale du projet et la préparation d'une deuxième phase du projet dans une approche apte à mieux répondre aux préoccupations de tous les partenaires impliqués.

### III PERPECTIVES

#### 1. Au niveau du système informatique

a) accroître l'échange d'informations entre la Division des ONG et le système informatique du projet (détails à mettre dans le tableau des activités)

b) faire mieux connaître le FAIB et son fonctionnement aux ONG et aux autres bénéficiaires (journée d'études + utilisation du réseau+ tournage d'un film documentaire sur le projet).

c) diversifier la banque de données relative aux ONG afin de répondre le mieux possible aux nombreuses demandes des utilisateurs.

*Voyages d'études  
au TOGO et  
au B. Faso!*

d) achever la formation de l'expert en système d'information et entamer celle de la secrétaire affectée au projet afin d'exploiter au maximum les capacités des personnes ressources du système

e) disposer d'un support technique en matière de communication sociale.

*Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle des villageois avec des Assoc. Villageoises*

## 2. Au niveau des micro-projets

a) rehaussement du plafond de financement alloué à chaque micro-projet.

b) recherche de financement pour satisfaire les attentes des populations et des ONG.

c) association accrue des services techniques locaux au suivi des micro-projets en leur assurant les moyens d'effectuer ce travail.

d) assurer une meilleure supervision au niveau national.

*Création de B.D. régionaux avec désignation de Coordinateurs*

## IV ACTIVITES

(voir programme de travail pour le 1er Semestre 1992 sur tableau ci-joint).

## V BUDGET

(Voir tableau ci-joint).

PROGRAMME DE TRAVAIL 1er SEMESTRE 1992

ACTIVITES	M O I S					
	JAN	FEB	MAR	AVR	MAI	JUIN
1°. Enquête en vue de la réactualisation de la banque de données projets des ONG		X	X	X	X	X
2°. Conception questionnaire relatif à la banque de données des Organisations de base			X			
3°. Préparation de l'enquête relative à la banque de données des structures d'encadrement			X			
4°. Enquête relative aux organisations de base et aux structures d'encadrement					X	X
5°. Collecte de données relative aux rapports d'activités des ONG	X	X	X	X	X	X
6°. Co-enquête avec le Projet Maîtrise des Flux d'Aide extérieure relative à la Banque de données des sources de financement des ONG		X	X	X	X	X
7°. Tournage de films documentaires relatifs aux activités du FAIB.		X		X		
8°. Organisation de CSD d'information sur le FAIB				X	X	X
9°. Activités d'appui aux micro-projets financés		X	X	X	X	X
. Séminaire de formation des organisations de Base -Volets d'accompagnement						
. Suivi/Evaluation des projets en cours.		X	X	X	X	X
10°. Réflexion sur les activités d'I.E.C. à l'attention des organisations de base						X
11°. Réunions techniques en vue du renforcement de la collaboration (selon l'opportunité)						
. Réseau Afrique 2.000	---	---	---	---	---	---
. Comité de gestion	---	---	---	---	---	---
12°. Conception de la banque de données sur les grands projets du Ministère de tutelle.	X	X				

## BUDGET DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU 1er SEMESTRE 1992

EN DOLLARS US

BUBBIQUES	MONTANT
<b>I. PERSONNEL</b>	
2 Experts	22.000
1 Informaticien	4.700
1 Secrétaire	3.500
1 Chauffeur	3.300
Sous-Total 1	33.500
<b>II. EQUIPEMENT</b>	
Caméras VHS	4.000
Vidéo -Cassette (pour caméra)	500
Accessoires	1.000
Achat imprimante plus performante	4.800
Sous -Total 2	10.300
<b>III. FONCTIONNEMENT</b>	
Carburant	5.000
Entretien et Réparation Véhicules	4.000
Maintenance équipements informatiques	5.000
<b>IV. Investissement</b>	
Répertoire d'identification des ONG	20.000 ✓
Enquêtes projets ONG	7.000 ✓
Elaboration document projet FAIB(2è phase)	2.200
- Appui aux micro-projets	50.000
- Suivi micro-projets	9.000
Papeterie et Fournitures de bureau	4.000
Sous - Total 3	106.200
Sous-Total 1+ Sous-Total 2 + Sous -Total 3 =	150.000